



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 14 AVRIL 2014

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce quatorzième jour d'avril, de l'an deux mille quatorze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)

ABSENTE :	Marie-Hélène	Massy-Émond	Conseillère (6)
-----------	--------------	-------------	-----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

14-04-050 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Masse, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

14-04-051 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2014**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Bertrand Francoeur, appuyée par monsieur Marcel Bourassa que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2014 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN

Les membres du conseil accusent réception la demande d'acquisition de lot de monsieur Jimmy Choquette et madame Marie-Andrée Alarie.

14-04-052 **FÊTE DE LA FAMILLE – DEMANDE DE FINANCEMENT**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Marcel Masse, d'autoriser le versement d'une aide financière de deux cents dollars (200 \$) à la Table de concertation de La Motte pour l'organisation de la Fête de la famille d'hiver, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE



14-04-053 **CHASSE AU COCO DE PÂQUES – COMITÉ KASUÄL**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mariette Savard, appuyée par monsieur Marcel Bourassa, d'autoriser le versement d'une aide financière de deux cents dollars (200 \$) au comité Kasuäl de La Motte pour l'Organisation de la Chasse au coco de Pâques, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE

14-04-054 **CLUB DE L'AMITIÉ – DEMANDE DE FINANCEMENT**

ATTENDU QUE le comité de l'Âge d'Or n'existe plus;

ATTENDU QUE le budget octroyé au comité de l'Âge d'Or peut être transféré à un autre organisme;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Bertrand Francoeur, appuyée par monsieur Marcel Bourassa d'autoriser le versement d'une aide financière de deux cents dollars (200 \$) au Club de l'Amitié de La Motte pour l'organisation d'un souper-bénéfice qui aura lieu en juin prochain; de prendre les fonds qui étaient alloués au Comité de l'Âge d'Or, tel que prévu dans la politique d'aide aux organismes municipaux.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

14-04-055 **AUTORISATION – CYCLO-DON DE LA RESSOURCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Madame Mariette Savard, appuyée par monsieur Marcel Bourassa, d'autoriser la Ressource ainsi que ces participants à traverser le territoire de la municipalité de La Motte dans le cadre de leur 9e Cyclo-don qui aura lieu le 31 mai prochain.

ADOPTÉE

14-04-056 **MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS – ST-MATHIEU-D'HARRICANA**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Mariette Savard, de participer au projet de plantation d'arbres sur le territoire public avec les élèves des écoles de St-Mathieu-d'Harricana et de La Motte, en défrayant une partie des coûts d'une affiche, estimés à quarante dollars (40 \$).

ADOPTÉE



COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE LA TABLE DES MAIRES DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe que lors de la dernière rencontre il y a eu élection du préfet en la personne de Martin Roch pour une période de deux ans.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois de mars 2014.

URBANISME

14-04-057 **ADOPTION DU RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME # 194**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Bourassa, appuyée par Madame Mariette Savard, d'adopter le projet de règlement de modification # 194 Plan d'urbanisme tel que présenté;

ADOPTÉE

14-04-058 **ADOPTION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE # 195**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Masse, appuyée par monsieur Bertrand Francoeur, d'adopter le projet de règlement de modification # 195 Règlement de zonage tel que présenté;

ADOPTÉE

14-04-059 **ADOPTION DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT # 196**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Masse, appuyée par monsieur Bertrand Francoeur, d'adopter le projet de règlement de modification # 196 Règlement de lotissement tel que présenté;

ADOPTÉE



14-04-060 **ADOPTION DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION # 197**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mariette Savard, appuyée par monsieur Marcel Masse, d'adopter le projet de règlement de modification # 197 Règlement de construction tel que présenté;

ADOPTÉE

14-04-061 **ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION # 198**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Bertrand Francoeur, d'adopter le projet de règlement de modification # 198 Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction tel que présenté;

ADOPTÉE

14-04-062 **ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME # 199**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Bourassa, appuyée par madame Mariette Savard, d'adopter le projet de règlement de modification # 199 Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme tel que présenté;

ADOPTÉE

14-04-063 **ADOPTION DU RÈGLEMENT RÉGISSANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS # 200**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Masse, appuyée par monsieur Bertrand Francoeur, d'adopter le projet de règlement de modification # 200 Règlement régissant l'émission des permis et certificats tel que présenté;

ADOPTÉE



14-04-064 **ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) # 201.**

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 2014;

ATTENDU QU'une consultation publique a été tenue le 14 avril 2014 à La Motte;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Bourassa, appuyée par monsieur Marcel Masse, d'adopter le projet de règlement de modification # 201 Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) tel que présenté;

ADOPTÉE

14-04-065 **DEMANDE D'APPUI À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC – LOT 4 593 724**

ATTENDU QUE monsieur Patrick Cyr possède une ferme de plus de cent (100) hectares sans résidence qu'il exploite dans la Municipalité de La Motte;

ATTENDU QUE monsieur Patrick Cyr désire construire une résidence sur sa terre dans le but de continuer d'exploiter la ferme tout en demeurant sur place;

ATTENDU QUE de permettre ladite construction ne nuira en rien à l'agriculture et que la résidence sera rattachée à la terre;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Marcel Bourassa d'informer la Commission de protection du territoire agricole que la Municipalité de La Motte appuie le projet présenté par monsieur Patrick Cyr sur le lot 4 593 724.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de mars 2014.

14-04-066 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Marcel Bourassa, que les comptes du mois de mars 2014 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cent quatre mille trois cent quatre dollars et quarante et un sous. (104 304,41 \$)

ADOPTÉE



14-04-067 **EXEMPTION DE TAXES DE SERVICE**

ATTENDU QUE suite à la rénovation cadastrale, quatre (4) propriétés ont été créées;

ATTENDU QUE ces quatre (4) propriétés sont problématiques soit par leur titre de propriété, leur situation géographique ou leur superficie;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Marcel Masse, appuyée par monsieur Bertrand Francoeur, d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, à enlever les taxes de service sur les propriétés pourtant les matricules suivants : 0451-75-5797, 0950-77-8557 et 0253-82-2516; et de ne pas facturer le matricule 0855-03-7160 au nom du Centre des Loisirs de La Motte les taxes municipales, et ce pour l'année 2014.

ADOPTÉE

14-04-068 **INSCRIPTION À LA FORMATION ANNUELLE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENTS**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Mariette Savard, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser l'inscription de l'agente de développement et de promotion communautaire à la formation annuelle des agents de développements qui se déroulera à Aylmer les 6, 7, 8 et 9 mai 2014, ainsi que les frais reliés au transport, à l'hébergement et aux repas.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2013

Les membres du conseil prennent acte du dépôt des états financiers de la Municipalité de La Motte pour l'année 2013 tel que présenté par monsieur Daniel Tétreault.

14-04-069 **PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DES PERMIS**

ATTENDU QUE lors de la rencontre d'information du 13 mars 2014 organisée par la MRC d'Abitibi, PG Solutions a présenté un projet régional de gestion des permis;

ATTENDU QUE l'outil de gestion proposé vise à économiser du temps de l'inspecteur municipal et des officiers municipaux puisqu'il permet :

- D'éviter de saisir les données à plusieurs reprises;
- D'automatiser le transfert de données;
- De compiler et de produire un rapport annuel de façon automatique;
- De produire les différents rapports exigés légalement par les différents organismes;
- D'améliorer la gestion des documents;

ATTENDU QUE lors de la rencontre, une proposition de répartition des coûts du projet de gestion des permis a été soumise selon les critères suivants :

- L'ensemble des municipalités de la MRC adhère au projet;
- Selon la richesse foncière uniformisée (30 %) et selon le nombre de logements (70 %);

ATTENDU QU'il y a des coûts d'acquisition et des frais annuels;



ATTENDU QU'il y aura des frais de formation qui devront être ajoutés et dont la répartition proposée se fera selon la richesse foncière uniformisée;

ATTENDU QUE l'achat regroupé permet une économie d'échelle;

ATTENDU QUE l'outil de gestion intégré des permis sera hébergé sur le serveur de la MRC et vise à desservir l'ensemble des municipalités de la MRC d'Abitibi à l'exception de la ville d'Amos;

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Bertrand Francoeur, appuyée par monsieur Marcel Masse :

- D'aviser la MRC d'Abitibi que la municipalité adhère au projet d'acquisition du module « Gestion des permis » de la compagnie PG Solutions selon l'offre de service 1MRCA50-140310-CV4 à condition qu'une majorité de municipalité adhère et que les coûts demeurent raisonnables;
- De mandater la MRC d'Abitibi pour acquérir l'outil de gestion intégré des permis;
- De demander que l'acquisition et la répartition des coûts se réalisent au cours de l'année financière 2015;
- Que la municipalité s'engage à assumer les frais associés à l'acquisition, aux frais annuels et de formation tels que repartis selon les critères de répartition mentionnés ci-haut.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Michel Savard, demande un compte-rendu de la vente pour défaut de paiement des taxes.

Monsieur Denis Choquette, demande en quoi consistent les tâches de l'agente de développement et de promotion communautaires.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

Monsieur Bertrand Francoeur demande à être inscrit à la rencontre d'information de la Sûreté du Québec qui aura lieu le 17 avril à Amos.

14-04-069

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par madame Mariette Savard, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 25.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire



« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

14-04-052	14-04-053	14-04-054
14-04-056	14-04-066	14-04-068

Signé ce seizième jour d'avril
de l'an deux mille quatorze